

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 27 octobre 2010

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-septième jour du mois d'octobre deux mille dix**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Alarie, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Brouillette	Louise Rocheleau Laporte
Denis Lamy	Pierrette Rouillard
Yvon Lemire	

ABSENCES MOTIVÉES

Dany Poulin

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Claude Alarie, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

87-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté avec les modifications suivantes :

Retrait du point 4.1 Nomination de l'entrepreneur – Travaux du 1025, rue Marguerite-Bourgeoys, Trois-Rivières

Demandes de contributions financières - Ajout de « Organisme *Maman va à l'école* »

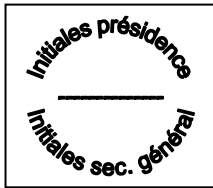
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2010

88-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance.

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

SPORT HOMMAGE MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la corporation Sport Hommage Mauricie pour leur 29^e édition du Gala Sport-hommage Desjardins qui se tiendra le 15 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que plusieurs intervenants des milieux sportifs sont présents dans nos établissements scolaires;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente et active dans le milieu socioéconomique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

89-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

QU'UNE contribution financière de 250,00\$ soit remise à Sport Hommage Mauricie comme soutien au 29^e Gala Sport-hommage Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PLACE AUX JEUNES DE LA MRC DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière au projet Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Maskinongé, qui se déroulera en octobre et novembre 2010;

CONSIDÉRANT que le projet est offert aux jeunes adultes, âgés entre 18 et 35 ans, qui ont terminé leurs études ou sont en voie d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires;

CONSIDÉRANT que l'objectif du projet est de faire découvrir aux participants le potentiel de la MRC de Maskinongé et de leur fournir les outils nécessaires pour concrétiser le désir des jeunes à venir ou revenir s'établir pour réussir leur carrière;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

90-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU-LAPORTE, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 500,00\$ soit versé au projet Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé pour contribuer à la réalisation de cet événement.

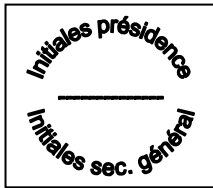
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSEIL DE LA FABRIQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Conseil de la Fabrique de Sainte-Genève-de-Batiscan pour une soirée rétro des années 60, qui se déroulera le samedi 13 novembre 2010;

CONSIDÉRANT que des élèves de l'école secondaire le Tremplin participeront à cet événement;

CONSIDÉRANT un des objectifs du projet qui est de permettre à trois générations d'échanger, de socialiser et d'apprendre dans un contexte récréatif;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 27 octobre 2010

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

91-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 250,00\$ soit versé à la Fabrique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan pour contribuer à la réalisation de cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA FONDATION DU CENTRE DE RÉADAPTATION INTERVAL

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de La Fondation du Centre de réadaptation InterVal par la participation à un cocktail bénéfice au profit de cette fondation, qui se tiendra le jeudi 4 novembre 2010;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

92-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE

DE faire l'acquisition de 2 billets, à raison de 85,00 \$ par billet, pour la participation à cette soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORGANISME MAMAN VA À L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'organisme Maman va à l'école pour leur souper gastronomique qui se tiendra le 7 décembre 2010;

CONSIDÉRANT le principal objectif de cet organisme qui est de favoriser l'accès à une formation pour les mères monoparentales;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

93-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSÉ, COMMISSAIRE

DE faire l'acquisition de 2 billets, à raison de 80,00 \$ par billet, pour la participation à cette soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en loisir à l'école secondaire le Tremplin;

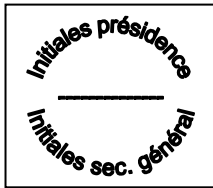
CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

94-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,

Que monsieur Martin Hébert soit engagé à titre de technicien en loisir à temps complet (35 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école secondaire le Tremplin, à compter du 14 octobre 2010.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école de musique Jacques-Héту;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

95-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE,

Que madame Patricia Cossette soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (31,5 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école de musique Jacques-Héту, à compter du 12 octobre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école intégrée des Forges;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

96-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que madame Marie-France Milot soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (26,75 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école intégrée des Forges, à compter du 12 octobre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école du Bois-Joli;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

97-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

Que madame Geneviève Ducharme soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (26,25 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école du Bois-Joli, à compter du 12 octobre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT - ENGAGEMENT

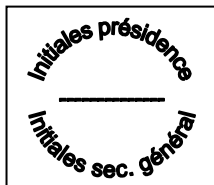
CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

98-CE/10-10-27

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 27 octobre 2010

Que madame Marie-France Tancrède soit engagée à titre d'enseignante en français, à l'école Chavigny, et ce, du 25 août 2010 au 30 juin 2011.

Que cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE PROFESSIONNELS - PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2010-2011

CONSIDÉRANT les projets d'investissements à réaliser pour l'année scolaire 2010-2011;

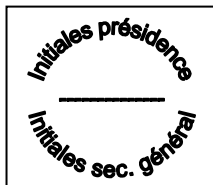
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

DE retenir les services des professionnels énumérés ci-dessous pour la réalisation des projets d'investissements 2010-2011 suivants, sous réserve de l'acceptation des projets par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, s'il y a lieu :

99-CE/10-10-27

#	Établissement	Projet	Professionnel
02	Saint-Gabriel	Réfection parement extérieur	Daniel Bédard, architecte
02	Saint-Gabriel	Fenestration	Daniel Bédard, architecte
02	Saint-Gabriel	Réfection murs de paliers	Daniel Bédard, architecte
02	Saint-Gabriel	Toiture, versant, panneaux acier peint	Daniel Bédard, architecte
022	Saint-Eugène	Réfection gymnase et toiture	Yvon Héroux architecte
027	Sacré-Cœur	Réfection asphalte	Pluritec
029	Mgr-Comtois	Réfection asphalte	Pluritec
030	Dollard	Réfection installations sanitaires	Régis Côté et associés, architectes
033	De l'Envolée	Réfection installations sanitaires	Régis Côté et associés, architectes
036	Du Boisé-des-Pins	Réfection stationnement avant	Pluritec
043	Blanche-de-Castille	Réfection installations sanitaires	Régis Côté et associés, architectes
046	Saint-Michel	Réfection parement extérieur	Atelier Zinc Architecture
050	Marie-Leneuf	Réfection asphalte et drainage	Teknika HBA
050	Marie-Leneuf	Ajout prises de courant	Teknika HBA
054	Curé-Chamberland	Remplacement panneaux électriques et ajout de prises	Teknika HBA
054	Curé-Chamberland	Réfection asphalte et drainage	Teknika HBA
060	Saint-Pie-X	Mise aux normes du réseau électrique	Teknika HBA
060	Saint-Pie-X	Réfection cheminée – brique	Atelier Zinc Architecture
060	Saint-Pie-X	Réfection parement extérieur	Atelier Zinc Architecture






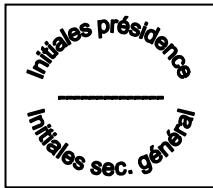
Province de Québec
 Commission scolaire du Chemin-du-Roy
 Procès-verbal du Comité exécutif
 Le 27 octobre 2010

#	Établissement	Projet	Professionnel
061	Jacques-Buteux	Réfection pavage et drainage	Teknika HBA
061	Jacques-Buteux	Clôture sur toit et joints de toit	Daniel Bédard architecte
064	Saint-Philippe	Réfection parement extérieur	Régis Côté et associés, architectes
064	Saint-Philippe	Réfection bandeau architectural	Régis Côté et associés, architectes
065	Du Moulin	Réfection parement extérieur	Atelier Zinc Architecture
066	D'Alimentation et d'hôtellerie	Réfection cornières	Raymond Bluteau architecte
067	Alternative Saint-Sacrement	Terrassement de la cour	Teknika HBA
067	Alternative Saint-Sacrement	Réfection planchers	Bourassa Maillé architectes senc
068	Saint-Paul (nationale de l'horlogerie)	Ajout prises de courant	Teknika HBA
074	Saint-François-d'Assise	Réfection installations sanitaires et mise aux normes	Raymond Bluteau
074	Saint-François-d'Assise	Réfection parement extérieur	Atelier Zinc Architecture
080	Marguerite-Bourgeois	Installations sanitaires, ascenseur, porte	Yvon Héroux architecte
085	Notre-Dame	Réfection installations sanitaires	Hélène Beaudry, architecte
085	Notre-Dame	Réfection planchers	Hélène Beaudry, architecte
085	Notre-Dame	Réfection fenestration partielle	Hélène Beaudry, architecte
092	Saint-Louis	Escaliers intérieurs (5 étages)	Yvon Héroux architecte
092	Saint-Louis	Mise aux normes	Yvon Héroux architecte
097	Jean-XXIII	Réfection installations sanitaires - filles	Yvon Héroux architecte
097	Jean-XXIII	Réfection installations sanitaires - gars	Yvon Héroux architecte
109	Académie les Estacades	Réfection salles de douches	Locus 3 Pluritec
110	De La Salle	Réfection installations sanitaires	Bilodeau Baril Associés Architectes
112	Secondaire le Tremplin	Réfection installations sanitaires (gymnases)	Bourassa Maillé architectes senc Pluritec

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – Août et septembre 2010
-  Liste des frais de déplacement – Août et septembre 2010
-  Rapport du comité de vérification des comptes – Août et septembre 2010



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 27 octobre 2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 21, PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale